

## Opération « Rentrée en musique »

Ce que dit le ministre	Les commentaires du SI.EN UNSA
<p><b>Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Françoise Nyssen, ministre de la Culture, proposent une « rentrée en musique » aux élèves</b> <b>Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer - 27/06/2017</b></p> <p>Le plaisir d'apprendre est une condition majeure de la réussite des élèves. Pour créer cet environnement favorable, l'école doit offrir un cadre tout à la fois bienveillant et exigeant, qui inspire confiance. Les pratiques musicales collectives y contribuent.</p> <p>Aussi, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Françoise Nyssen, ministre de la Culture, entendent travailler ensemble à leur développement.</p> <p>La musique est non seulement une pratique culturelle, mais aussi un lien entre les personnes à qui elle fait saisir le sens du beau. C'est pourquoi les pratiques musicales scolaires et périscolaires sont encouragées dès la rentrée 2017, tout au long de l'année et pour les années suivantes. « Nous souhaitons faire de cette rentrée scolaire un moment de partage et de cohésion. Elle sera donc placée sous le signe de la musique en invitant des musiciens à jouer lors de la rentrée. »</p> <p>Cette mobilisation commune va trouver une première réalisation avec la « rentrée en musique », qui marquera de manière positive le début de l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Les écoles, les collèges et les lycées sont invités à accueillir, dès septembre prochain, leurs nouveaux élèves en musique.</p> <p>Élèves, professeurs, parents, chorales et orchestres, artistes et acteurs culturels pourront chanter et jouer dans les écoles et les établissements le jour de la rentrée. Associations locales, conservatoires et écoles de musique seront mobilisés.</p> <p>Ce moment musical constituera le point de départ d'une année scolaire ambitieuse et réussie.</p> <p>L'éducation artistique et culturelle est une priorité du quinquennat, conformément à l'engagement du Président de la République.</p>	<p>Nous ne pouvons que nous féliciter de cette pétition de principe. Difficile en effet de ne pas s'accorder sur le principe du « plaisir d'apprendre », comme sur celui d'un travail partagé avec le ministère de la Culture.</p> <p>De nombreux enseignants se sont impliqués de longue date dans la promotion des pratiques musicales à l'École ; ils ont été fréquemment soutenus par les IEN. Dans chaque département, un IEN a en charge l'Éducation artistique et s'attache à promouvoir, en particulier, le chant choral. C'est donc l'action spécifique au moment de la rentrée qui constitue une nouveauté, mais non l'encouragement des pratiques musicales.</p> <p>Un mot à mettre en exergue : « invités ». Il n'est nulle part question ici d'obligation et les inspecteurs devront veiller à ne rien imposer. Sur certains sites « pédagogiques », on peut lire : « si l'inspecteur est dans l'école ce jour-là, il faudra bien faire quelque chose »... Plutôt que de faire quelque chose pour l'inspecteur (ce qui illustre bien le travail qu'il y aura à faire pour construire de nouvelles relations entre les enseignants et les personnels d'encadrement...), il serait préférable de faire quelque chose pour les élèves ! Il sera sans doute plus intéressant d'aider les équipes pédagogiques qui le souhaiteront à développer une pratique musicale de fond tout au long de l'année, plutôt que de les contraindre à une action ponctuelle qui laisserait un goût amer...</p> <p>Le SI.EN UNSA soutient donc l'initiative ministérielle, mais appelle ses adhérents à respecter le choix des équipes pédagogiques en évitant toute forme de pression. Il engage tous les inspecteurs qui feraient eux-mêmes l'objet de pression de leur hiérarchie à se manifester auprès du national.</p>